



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 26 février 2018**

**DÉLIBÉRATION N°2018-028**

**OBJET : Remise de dettes (logement communal)**

En exercice : 20  
Membres  
Présents(s) : 18  
Pouvoir(s) : 2  
Absent(s) : 2

Le vingt-six février deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX, Axelle BONNIN à Christiane LEPEIRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNEAUD**

M. Sarrazin et Mme Guyard sont locataires du logement B5 à la résidence du parc. Fin décembre, début janvier ils ont dû faire face à une panne de chauffage et d'eau chaude qui a impliqué un achat à leurs frais de convecteurs électriques entraînant une consommation supplémentaire d'électricité. Compte tenu de la mauvaise réactivité de l'entreprise chargée de la maintenance des installations, ces désagréments ont duré quatre semaines.

**Afin de prendre en compte cette situation, il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur une remise gracieuse d'un mois de loyer au profit de M. Sarrazin et Mme Guyard. Cela représente un montant de 625,59€.**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire  
Crescent MARAULT